



V I L L E D E C H Â T I L L O N

Châtillon, le 16 mars 2017

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 MARS 2017**

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE QUINZE MARS A 19 HEURES 30, les membres composant le conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) se sont réunis au nombre de 34 à la Folie Desmares, sous la présidence de **M. Jean-Pierre SCHOSTECK, Maire**, à la suite de la convocation qui leur a été adressée, le **09/03/2017**.

Présents :**M. SCHOSTECK, Maire,**

M. CAREPEL, Mme DEVAY, M. LEFEVRE, Mme SURGET, Mme MALHERBE,
M. ILLOUZ, M. BOULAY, M. BRACONNIER, Mme RENOUARD (à partir de 19h44),
Mme BATAILLE, **Adjoints au Maire.**

Mme FIDELIN, Mme LEQUIME, M. GAZO, M. BORDE (à partir de 19h36),
M. BARTOLI, Mme LAFFORE-MYSLIWICE, M. PASCAL, Mme DE LA MORINERIE
(à partir de 20h02), M. HAUCHARD, Mme BONNISSANT, Mme COUDRETTE,
Mme BEN AMI-MAMAR, Mme NICOLAS, M. ABED, Mme ESTEVAO-CAMPOS,
Mme DELFOSSE (à partir de 20h47), M. BODO, Mme GOURDIN, Mme
MONTSENY, M. LELIEVRE (à partir de 19h34), Mme GOURIET, Mme AZZAZ (à partir
de 19h45), M. MUSEUX et M. YVENAT, **Conseillers Municipaux.**

Lesquels formant la majorité des membres en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Absents représentés ayant donné pouvoir :

M. BOULET à M. SCHOSTECK, M. BORDE à Mme DEVAY (de 19h30 à 19h36),
M. RIGAUDIERE à Mme BATAILLE, Mme DELFOSSE à M. ILLOUZ (de 19h30 à
20h47), M. CARDON à M. CAREPEL, Mme DAVID à M. LELIEVRE et Mme AZZAZ à
Mme MONTSENY (de 19h30 à 19h45).

Absents excusés :

Mme RENOUARD (de 19h30 à 19h44), Mme DE LA MORINERIE (de 19h30 à
20h02), et M. LELIEVRE (de 19h30 à 19h34).

Secrétaire de séance :

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'une **secrétaire** prise au sein du conseil municipal pour la présente session.

Mme NICOLAS, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Ces formalités remplies,

I – Approbation du compte-rendu de la séance du 25/01/2017

Ce point est adopté à l'unanimité.

II – Décisions du Maire (en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

01-2017 – Approbation du marché M16/112 « Fourniture et pose de deux structures de jeux pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société QUALICITE

Montant : 24 182 euros HT

02/2017 – Approbation de la convention de mise à disposition des locaux sis, 9 bis rue Jean Mace à Châtillon (92320) à passer entre l'association Châtillon pépinière des arts et la commune de (92320) Châtillon

Montant : à titre gratuit

03-2017 – Décision de défendre les intérêts de la commune de Châtillon devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le cadre de l'affaire n°1611647-15 (Madame Brigitte Cardin)

04-2017 – Approbation de la non-reconduction du marché M15/98 « Fourniture d'équipements professionnels pour la police municipale de la commune de Châtillon (92320) » passé avec la société SENTINEL

05-2017 – Décision de défendre les intérêts de la commune de Châtillon devant la cour administrative d'appel de Versailles dans le cadre de l'affaire commune de Châtillon c/ ENEDIS (ex. ERDF) - Désignation du cabinet SEBAN&ASSOCIES

06-2017 – Approbation du marché M17/01 « Concert organisé le 26 février 2017 à la Maison des Arts à Châtillon (92320) » à passer avec Monsieur Adrien POLITI

Montant : 1 600 euros net

07-2017 – Approbation du marché M17/02 « Spectacle BEN MAZUE organisé le 31 mars 2017 au théâtre de Châtillon (92320) » à passer avec la société FURAX

Montant : 4 000 euros HT

08-2017 – Approbation du marché M17/03 « Maîtrise d'œuvre pour le confortement des carrières dans le cadre de l'extension de l'école Jules Verne sise 3-5 rue Gay Lussac à Châtillon (92320) » à passer avec la société SEMOFI

Montant : 9 990 euros HT

09-2017 – Approbation du marché M17/04 « Mesurage pour la création d'une parcelle sur le domaine public pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société ATGT

Montant : 1 250 euros HT

10-2017 – Saisine du tribunal de commerce de Créteil d'une requête aux fins de désigner un mandataire ad'hoc pour représenter la SNC GUENOUN FRERES

11-2017 – Approbation de l'avenant n°3 au marché M09/25 « Exploitation des installations thermiques de la commune de Châtillon » à passer avec la société DALKIA

Montant initial : 976 533,31 euros HT

Montant de l'avenant n°3 : 18 051,16 euros HT

Nouveau montant (après les avenants n°1, 2 et 3) : 871 891,93 euros HT

12-2017 – Approbation du marché M17/08 « Maintenance du logiciel "Relais'Soff" installé au Relais Assistantes Maternelles de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société ACI

Montant : 293,42 € HT par an

13-2017 – Approbation du marché M17/07 « Location d'un matériel de transport en commun type autocar sans chauffeur, pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société LOCATION CARS MARIE

Montant : 3 450 euros HT par mois

14-2017 – Approbation du marché M17/11 « Concert organisé le 05 mars 2017 à la Maison des Arts à Châtillon (92320) » à passer avec Monsieur Emmanuel HOUZE

Montant : 1 500 euros net

15-2017 – Approbation du marché M17/06 « Organisation d'une formation BAFA pour des jeunes de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec l'association IFAC

Montant : 8 000 euros TTC

16-2017 – Approbation du marché M16/26 « Fourniture, hébergement et maintenance d'un progiciel et d'un "portail famille" pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société ARPEGE

Montant : 171 077,00 euros HT (estimatif)

17-2017 – Approbation du marché M17/05 « Intervention pédagogique pour différentes classes du collège Paul Eluard à Châtillon (92320) » à passer avec l'association YA FOUËI

Montant : 320 euros TTC

18-2017 – Approbation du marché M17/10 « Acquisition de papier pour l'impression et la reprographie pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société INAPA

Montant : 17 338,81 euros HT

S'agissant d'un donné acte, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote**

III – Communication de Monsieur le Maire

- Prochaine séance du conseil municipal : 12/04/2017

S'agissant d'une communication, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote.**

IV – Délibérations

FINANCES

Point n°2017/12 - Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) au conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) pour l'exercice 2017

Il est pris acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) au conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) pour l'exercice 2017.

Point n°2017/13 - Octroi de la garantie communale pour un emprunt contracté par la société d'HLM VILOGIA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'acquisition de 10 logements, sis 29/39 avenue de Verdun à Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**
Les élus communistes se sont abstenus.

Point n°2017/14 - Approbation de l'avenant n°3 à la convention de restauration ayant pris effet le 1er janvier 2014 à passer entre le Ministère de l'économie et des finances et la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2017/15 - Adhésion de la commune de Châtillon (92320) à l'association « Cultures du Cœur »

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2017/16 - Remboursement d'une somme de 2 300 euros à Monsieur Jean-Luc LE GALL

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Point n°2017/17 - Approbation du règlement intérieur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**
Les élus communistes se sont abstenus.

Point n°2017/18 - Approbation de la convention à passer entre l'Union Harmonie Mutuelle et la commune de Châtillon (92320), relative au tiers payant

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2017/19 - Approbation de la convention d'occupation précaire de parcelles situées rue Roland Garros / rue Jean Bouin / avenue Clément Perrière à Châtillon (92320) à passer entre la commune de Châtillon (92320) et le Département des Hauts-de-Seine

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n°2017/20 - Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels de la Société Publique Locale « Sud-Ouest 92 » pour l'exercice 2015

Ce point est adopté à **la majorité**.

Les élus communistes et les élus socialistes ont voté « contre ».

Point n°2017/21 - Approbation de la modification des statuts de la Société Publique Locale « Sud-Ouest 92 »

Ce point est adopté à **l'unanimité**.

Les élus communistes et les élus socialistes se sont abstenus.

Point n°2017/22 - Délégation de pouvoirs du conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) au Maire de la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à **l'unanimité**.

Les élus socialistes se sont abstenus.

SERVICES TECHNIQUES

Point n°2017/23 - Mise à la réforme de véhicules appartenant à la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à **l'unanimité**.

PERSONNEL

Point n°2017/24 - Modification du tableau des effectifs du personnel de la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à **l'unanimité**.

Point n°2017/25 - Approbation de la convention à passer entre Monsieur Ludovic DIOUF et la commune de Châtillon (92320) relative à la mise à disposition d'un chien pour la police municipale de Châtillon (92320)

Ce point est adopté **la majorité**.

Les élus communistes ont voté « contre ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h24.



Le Maire,

Jean-Pierre SCHOSTECK

